

Defense et recours vente immobilier

Par gianti_old

est-il possible de construire un immeuble sur une maison mitoyenne ayant un toit et juste un mur de séparation (toit unique). Une partie de la maison étant vendu à des promoteurs dans le but d'une construction d'immeubles.

De plus, est-il possible de détruire une maison mitoyenne sans l'accord des deux parties ?